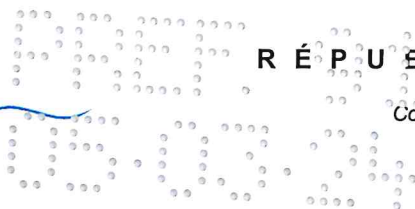




**Saintry**  
SUR SEINE



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

N° DEC-2024/05

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER AVEC L'ASSOCIATION « GOSPEL ESSONNE »  
UNE CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU la convention proposée par l'association « GOSPEL ESSONNE » ;

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** De signer une convention avec l'association « GOSPEL ESSONNE » (*sise 205 rue des Pyramides - 91000 EVRY*) ;

**ARTICLE 2 :** Dit que la prestation comprend :  
- Une séance scolaire pour les CM2 le vendredi 26 avril 2024  
- Un concert à l'église de Saintry-sur-Seine le samedi 27 avril 2024 de 20h30 à 22h00

**ARTICLE 3 :** Dit que le montant de la prestation sera de 1 800 € net (*mille huit cents euros*) ;

**ARTICLE 4 :** De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

**ARTICLE 5 :** La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.  
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 13 février 2024

Décision affichée le :

05 MARS 2024

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage*

Le Maire

Patrick RAUSCHER

